APPEL A PROJETS

ESPACE CULTUREL
DE CHAMP-BORNE
Saint-André, Ile de La Réunion

Préambule

La Ville de Saint-André **développe une politique culturelle globale sur son territoire et souhaite renforcer sa politique de proximité au plus près des quartiers. Elle soutient la création artistique ainsi que la diffusion du spectacle vivant en tous genres** notamment à destination des jeunes publics.

La restructuration des enseignements artistiques est un axe majeur de la mandature. Dans ce cadre, la construction d'un espace culturel relève d'une volonté politique de développer une structure de proximité dédiée à l'accueil des ateliers d'arts scéniques.

L'Espace culturel de Champ-Borne s'inscrit dans l'opération de réhabilitation du site de la Mairie annexe de Champ-Borne, appelé Îlot de Champ-Borne. La livraison de l'équipement est prévue pour le premier semestre 2023.

Date d'ouverture de l'appel à projets : 15 février 2023
Date limite de dépôts des candidatures : 30 avril 2023

1. La ville de Saint-André

1.1. Données socio-éducatives

Saint-André est une commune française d'outre-mer, située dans le Département et la Région de La Réunion. Elle est peuplée par 56 902 habitants (chiffre 2029). 46,7% de la population a moins de 30 ans. La ville comporte 4 quartiers prioritaires (QPV) :

- Cambuston Centre ;
- Centre-Ville ;
- Cressonnière – Manguiers ;
- Petit Bazar - Chemin Du Centre – Fayard.

La Ville de Saint-André compte :
- 30 écoles qui accueillent plus de 8 000 enfants ;
- 5 collèges (dont 1 privé) accueillant environ 5000 élèves ;
- 3 lycées (dont 1 technique) accueillant près de 3000 étudiants.

En 2025, la ville de Saint-André va accueillir un campus universitaire, près du parc du Colosse.

1.2. La Culture

Les équipements existants sur le territoire

La Médiathèque Auguste Lacaussade se décline en plusieurs espaces : une section Jeunesse (espace conte), une section Adultes, une Musithèque, un auditorium (70 places), un espace concours, un cyberespace, un hall d'accueil pour les expositions.

La bibliothèque Adrien Minienpoullé de Champ-Borne est en cours de réhabilitation et d'extension. La future médiathèque disposera d'une salle de travail et de formation, d'une salle d'animation et d'exposition, d'ateliers de création numérique, et d'un musée numérique en collaboration avec la Villette.

Une École de Danse propose du Modern'Jazz, de la danse classique, de la danse sportive, de la danse urbaine, de la danse orientale, de la danse africaine, de la danse indienne inclusive et de la danse indienne classique.

L'espace éducatif culturel Pierre Roselli : une salle des fêtes, un studio de répétition.

Le Parc Lacaussade est un lieu où sont organisés diverses manifestations culturelles menées par la ville et les associations.

Deux écoles de musique : l'Association Cultures Expressions Océan Indien (Lacaussade) et le Petit Conservatoire de l'Est (Champ-Borne).

Le petit théâtre de Champ-Borne, géré par la compagnie théâtrale Conflore, propose des cours et ateliers de théâtre ainsi que la diffusion de petites formes.

2. Politique culturelle de la Ville

La ville souhaite que l'espace culturel de Champ-Borne décline certains axes spécifiques de sa politique culturelle :

- Démocratiser l'offre culturelle
- Développer l'éducation artistique
- Soutenir la création culturelle

3. L'espace culturel de Champ-Borne

3.1. Implantation et caractéristiques du futur espace culturel

L'ilot Champ Borne se situe sur la commune de Saint-André, il est accessible depuis la RD47 chemin Champ Borne.

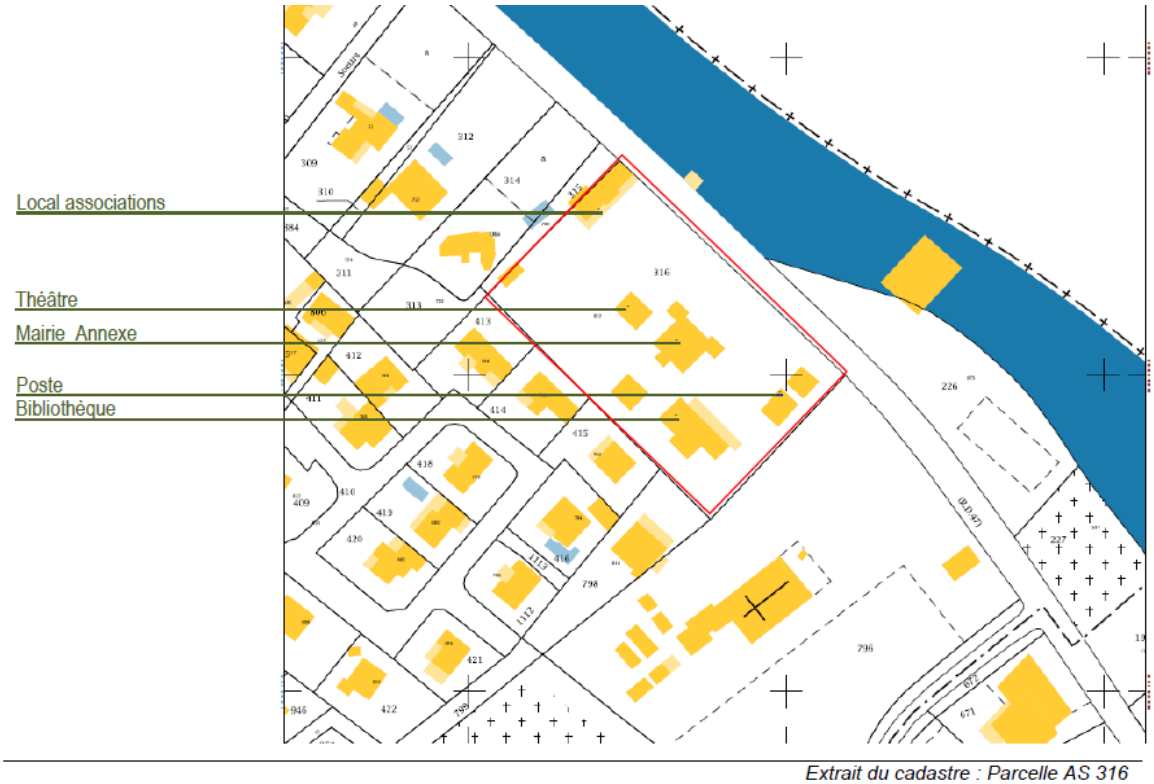

Extrait du cadastre : Parcelle AS 316

Le nouveau bâtiment aura une dimension d'environ 180m² (hors véranda) se répartissant comme suit :
- un espace de 84m² comprenant un espace scénique et une jauge de 50 places assises dont 2 PMR ;
- deux loges d'artistes de 13,6m² comprenant douche, toilettes et espace de change ;
- un espace polyvalent créatif de 20m² ;
- des sanitaires ;
- une régie.

A l'extérieur du bâtiment :
- Une scène couverte et ouverte de 30m² faisant face à des gradins à ciel ouvert pour une programmation alternative ;
- Un espace extérieur d'environ 80m² pour des représentations-ateliers en plein air.

La date de livraison du bâtiment est prévue pour le premier semestre 2023.

01-Façade principale de la Mairie Annexe de Champ Borne

02 - Façade Principale du Théatre Conflore

03 - Façade Principale de la Bibliothèque de Champ Borne

04 - Façade Latérale du local associations

Crédit photographique : Frédéric Vellaye Andy

4. Missions des prestataires

La Ville souhaite mettre à disposition l'espace culturel de Champ-Borne à des associations et/ou compagnies professionnelles qui œuvrent dans le domaine culturel avec deux objectifs principaux : la création et la diffusion afin de permettre à la population d'être sensibilisée à l'éducation artistique et culturelle.

La Commune est ainsi à la recherche de trois prestataires, un pour le théâtre, un pour la danse et un pour la musique, pouvant travailler de concert afin d'étoffer l'offre culturelle de Saint-André. Les prestataires devront mettre en place une **programmation éclectique adaptée aux besoins du territoire.**

Ces prestataires feront de l'éducation artistique et de la démocratisation culturelle le fer de lance de leurs actions afin de :

- Mettre en place un projet contribuant au **rayonnement** de la culture et de l'identité réunionnaise
- Contribuer au **parcours d'éducation artistique et culturelle** des enfants et des jeunes en leur permettant **d'apprendre** et se **former** auprès d'artistes expérimentés
- Renforcer la **coopération culturelle** sur le territoire, créer un réseau de partenariats dans l'océan Indien et ailleurs
- Créer du **lien**, développer **l'esprit critique**, favoriser **l'ouverture aux autres.**

Les candidats retenus devront proposer une tarification progressive des cours, basée sur des critères socio-économiques, afin de permettre à tout le monde de pratiquer une activité artistique.

Une co-construction artistique et culturelle

Les prestataires devront en outre prendre en compte l'environnement territorial culturel et éducatif dans lequel ils se situent. Ils devront pouvoir travailler avec les équipements de la Commune et notamment ceux de l'îlot Champ-Borne, dans et hors-les-murs, sur tout le territoire.

Les prestataires devront être en capacité de répondre aux sollicitations des services de la Mairie dans le cadre de **projets culturels collaboratifs pluridisciplinaires**.

5. Conditions d'accueil du prestataire

Un contrat de mise à disposition d'un an renouvelable sera établi. La reconduction n'est pas de droit et pourra être faite sur justificatifs : entretien, bilan d'activités et bilan comptable annuel.

La mise à disposition de l'espace est gracieuse.

Le planning d'occupation de l'espace sera établi en concertation avec les trois prestataires retenus.

6. Critères d'éligibilité

■ Porteurs de **projets de création dans le domaine du théâtre, de la danse et de la musique** en cohérence avec les stratégies politiques de la municipalité
■ **Associations et compagnies professionnelles ayant leur siège social en France** s'inscrivant dans les réseaux culturels de diffusion locaux, nationaux et/ou internationaux.

7. Dossier de candidature à fournir

- Formulaire de candidature, dûment rempli et signé
- Dossier artistique de présentation du projet pédagogique
- Moyens humains et matériels mobilisés pour l'activité
- Statuts de la structure et parution au Journal Officiel
- Curriculum vitae du/des porteurs du projet
- Rapport d'activité de la compagnie ou de l'association
- Tout élément visuel ou sonore pouvant aider à une meilleure connaissance artistique du candidat
- Eventuellement un dossier de presse
- Budget prévisionnel détaillé et équilibré pour l'année 2023/2024
- PV de la dernière assemblée générale
- Bilan financier de l'année N-1

Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié et sera refusé.

Les candidatures sont étudiées et sélectionnées par un comité de sélection dont la composition sera précisée ultérieurement. Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Par mail à l'adresse : culture@saint-andre.re avec la mention « appel à projets pour l'exploitation du centre culturel de Champ-Borne » ;

Ou par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-André - Service culturel
Place du 2 décembre
BP 505
97440 Saint-André
Ile de La Réunion

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre l'attache du service culturel au 02 62 46 87 16 ou à l'adresse : culture@saint-andre.re
https://www.saint-andre.re/